

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du mardi 5 MAI 2026
au siège du Groupe Crédit Coopératif**

L'assemblée générale de l'AACC, suivie d'un déjeuner, s'est tenue au siège du Groupe Crédit Coopératif. Ont été convoqués 188 adhérents (sur 190, en raison de 2 décès), 62 sont présents et 24 ont envoyé un pouvoir. Soit un taux de 45,74 % de participation.

Aucun quorum n'étant exigé, l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

La présidente, Claire Besson, ouvre l'assemblée à 9h25.

Intervention de Jérôme Saddier

À 9h30, le président du Crédit Coopératif Jérôme Saddier accueille les « anciens », puis fait le tour de l'actualité du Groupe.

Il se félicite des résultats de l'année 2025 dont le niveau renoue avec les années avant migration. Au sein du Groupe BPCE, où les relations sont apaisées, le Crédit Coopératif se situe plutôt bien. Il a toujours un profil un peu atypique, une moindre rentabilité, mais sa progression est satisfaisante.

Si la clientèle associative souffre (sanitaire et social, culture, ...) pour autant il n'y a pas (encore?) de grosses défaillances. Et tout va très bien du côté du commerce et de l'industrie.

La politique d'équipement global déployée auprès des personnes morales et des personnes physiques proches des personnes morales, avec des produits propres ou avec ceux du Groupe BPCE, porte ses fruits.

Les « particuliers engagés », qui choisissent le Crédit Coopératif pour son positionnement, demandent pour leur part beaucoup d'attention, leur fidélité résistant peu à une offre concurrentielle attractive, en matière de crédit particulièrement. L'attrition est importante.

Un chantier, à horizon 2027, est ouvert pour redéfinir les principes du Crédit Coopératif. Ils ont été formulés en 1983, révisés ensuite mais se trouvent être à revoir au regard du monde d'aujourd'hui, et des valeurs affichées par d'autres groupes bancaires. Le Crédit Coopératif doit reformuler ses « valeurs » de référence, sa « raison d'être ». Actuellement il a plutôt tendance à communiquer sur ce qu'il ne fait pas et connaît un niveau de risque de réputation très élevé. Demain la communication portera sur ce qu'il est, et veut être à l'avenir.

La vitalité de la vie coopérative interroge. On constate une faible implication des personnes morales. Les AGR attirent essentiellement des personnes physiques (deux représentants au CA).

La Fondation mérite aussi d'être réétudiée. Créée à un moment où elle était seule sur son créneau, ses axes forts ont pu perdre de leur pertinence, en particulier les Prix (saupoudrage de sommes au total importantes à des projets portés le plus souvent par des non-clients et qui ne le deviennent pas), mettre plus en avant l'implication au niveau du festival d'Avignon.

Claire Besson remercie vivement le président de son intervention et du soutien régulier du Crédit Coopératif à l'AACC.

L'assemblée générale reprend l'ordre du jour.

1. Rapport moral (Claire Besson)

Vie sociale en 2025

L'Assemblée Générale s'est tenue le 1er avril 2025.

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois (11 février, 1er avril, 3 juin, 7 octobre et 2 décembre).

Le CA du 1er avril a élu le nouveau bureau : Claire Besson, présidente ; Jean Frébourg, trésorier, Laurence Roquencourt, trésorière adjointe ; Claude Sevaistre, secrétaire ; Stéphane Pette, secrétaire adjoint.

Les PV des CA sont disponibles sur le site de l'AACC

L'essentiel des décisions est repris dans la « Lettre de l'AACC » adressée par mail à tous les adhérents.

Nombre d'adhérents

Au 31 décembre 2025, il y avait 190 adhérents à jour de leur cotisation (pour mémoire : 188 membres au 31/12/2024). Il y a eu 24 contacts avec des futurs retraités (13 par la DRH, 11 mails spontanés). Parmi les 16 nouvelles adhésions, il y a 3 « provinciaux » et 13 « franciliens ».

Année	2021 ^(*)		2022		2023		2024		2025	
	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant	Nb	Montant
Membres	181	3 045 €	193	4 620 €	175	4 275 €	188	4 480 €	190	4 400 €
Nouveaux membres	25		18		13		26		16	

(*) En 2021, montant de la cotisation ramené à 15 € en raison de la pandémie

2. Rapport d'activité (Jean Frébourg, Claire Besson)

I. Animations 2025

Voir sur le site internet et la lettre AACC les retours sur ces événements.

A Visites guidées (Évelyne Carré) :

Destination, nombre d'adhérents présents et participants extérieurs (conjoint) :

1. 28/01 Mosquée de Paris 45 (36+9)
2. 02/04 Cité judiciaire 29 (23+6)
3. 23/04 Sainte-Chapelle 20 (18+2)
4. 29/04 Sénat 23 (18+5)
5. 02/10 Voyage à Lille 37 (27+10)
6. 07/11 Jardin des Plantes 33 (26+7)
7. 12/11 Cité Internationale 24 (21+3)

B. « Voyage annuel » (Evelyne Carré)

Co-organisé avec Sylvie Capon à Lille : vif succès et budget parfaitement tenu.

C. Animations régionales :

La région de Montpellier est particulièrement active grâce à Sylviane Grison et se démarque avec 2 événements :

- 14/02 : déjeuner de début d'année : 9 (6+3)
- 10/06 : croisière sur l'étang de Thau : 13 (8+5)

et au moins autant en 2026 !

Il est rappelé

- qu'il y a une prise en charge partielle des déplacements des participants extérieurs à la région concernée.
- qu'il est possible d'avoir le fichier des adhérents d'une région
- qu'il est intéressant de contacter les amicales locales des retraités des Banques Populaires, plus nombreux, pour des actions partagées.

D. Réunion thématique sur l'Intelligence Artificielle (IA)

Elle a été organisée le 18 nov. par Laurence Roquencourt en parfaite coopération avec Jérôme Henry et les équipes du Crédit Coopératif et a réuni 40 personnes (37+3)

Au total, sur 333 participations aux activités proposées, 112 adhérents ont répondu présents. Un peu plus d'1 sur 2 ont participé à 1 ou plusieurs visites.

II. Règles de prise en charge des frais liés aux activités - Rappel

- Pour la participation aux assemblées générales et événements exceptionnels (anniversaire AACC, Histoire du Crédit Coopératif, par exemple), prise en charge sur justificatif et dans la limite de 100 € des dépenses engagées par les provinciaux.
- Pour les réunions thématiques (club épargne, visites, activités culturelles) organisées en région parisienne,

prise en charge sur justificatif et dans la limite de 50 € des dépenses engagées par les provinciaux.

- Pour les activités organisées en régions (visites, activités culturelles), prise en charge sur justificatif et dans la limite de 50 € des dépenses engagées par les adhérents provenant d'une région différente.
- NB : pour le « voyage annuel » (Lille en 2025, Nancy en 2026), les frais de transport sont à la charge des participants mais l'AACC prend en charge le coût des repas et des visites pour les adhérents (les conjoints paient leur repas)

3. Rapport Financier (Jean Frébourg, Laurence Roquencourt, Sylviane Grison)

L'année a vu le renforcement de la fonction financière avec l'arrivée d'une trésorière adjointe, Laurence Roquencourt.

A) Produits

	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Cotisations	4 480,00 €	4 500 €	4 400,00 €
Subvention Crédit Coopératif	10 102,75 €	11 000 €	10 981,08 €
Produits financiers	810,20 €	775 €	544,38 €
Repas AG - Participations	1 045,00 €	1 250 €	1 160,00 €
Manifestation 15 ^e anniversaire - Participations	3 100,00 €	-	-
Voyage (Lille) - Participations	-	1 000 €	385,00 €
Conférence « Histoire du CC » - Participations	750,00 €	-	-
Animations en région - Participations	105,00 €	250 €	310,00 €
Visites guidées - Participations	925,00 €	1 250 €	1 995,00 €
Repas réunion thématique (IA) - Participations	-	750 €	690,00 €
Divers (dons + vente livre AdV)	783,00 €	-	60,00 €
Total des produits	22 100,95 €	20 775 €	20 525,46 €

B) Charges

	Réalisé 2024	Budget 2025	Réalisé 2025
Frais bancaires	249,57 €	250 €	262,80 €
Frais informatiques et divers	338,42 €	400 €	385,14 €
Frais d'assurance (GMF)	117,24 €	120 €	119,53 €
Frais UARBP + Revue	622,24 €	675 €	701,28 €
Frais AG	2 842,30 €	3 500 €	2 208,66 €
Frais Conseils d'administration	45,00 €	-	216,31 €
Manifestations : 15 ^{ème} anniversaire, Histoire du CC	29 937,16 €	-	-
Voyage (Lille)	-	3 000 €	3 007,00 €
Rencontre régionale	-	2 500 €	-
Animations en région	330,00 €	1 000 €	1 251,40 €
Initiatives ESS	-	1 000 €	-
Visites guidées	1 859,50 €	3 500 €	3 354,90 €
Réunion thématique (IA) - Repas	-	2500 €	2 180,00 €
Remboursement de frais	1 554,40 €	1 800 €	824,29 €
Divers (Livre AdV)	717,94 €	-	-
Total des charges	38 613,77 €	20 245 €	14 511,31 €

C) Résultat

	2024		2025	
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Total des produits	23 100 €	22 101 €	20 775 €	20 525 €
Total des charges	38 020 €	38 614 €	20 245 €	14 511 €
Résultat de l'exercice	- 14 920 €	- 16 513 €	530 €	6 014 €

L'exercice 2025 n'appelle pas à commentaires particuliers.

Il dégage un excédent de 6 014 euros qu'il est proposé d'affecter en grande partie à un fonds spécial pour l'organisation plus fréquente d'événements importants et d'éviter ainsi des affichages négatifs les années où ils sont organisés.

D) Bilan au 31 décembre 2025

Passif	2024	2025
Fonds de dotation	960,00 €	960,00 €
Report à nouveau	36 371,20 €	19 858,38 €
Créditeurs divers	- €	- €
Résultat d'exploitation	-16 512,82 €	6 014,15 €
Opérations en attente		
Total	20 818,38 €	26 832,53 €
Actif		
Parts sociales Crédit Coopératif	8 799,25 €	8 967,00 €
Débiteurs divers	- €	- €
Livret A du CC	10 962,06 €	16 870,35 €
CAV au CC	582,99 €	990,48 €
Compte espèces	1,08 €	4,70 €
Opérations en attente	473,00 €	- €
Total	20 818,38 €	26 832,53 €

Sylviane Grison a contrôlé les comptes et souligne une évolution positive dans l'organisation informatique de la gestion, avec la création de liens entre les fichiers de données financières et les pièces justificatives numérisées, ce qui facilite la réalisation des contrôles et assure une meilleure sécurisation des opérations.

4. Projet de budget 2026

Dépenses			Recettes		
	Réalisé 2025	Budget 2026		Réalisé 2025	Budget 2026
Frais de banque	263 €	280 €	Cotisations	4 400 €	4 500 €
Assurance	120 €	150 €	Subvention CC	10 981 €	11 200 €
UARBP + Revue	701 €	750 €	Produits financiers	544 €	380 €
Informatique et divers	385 €	950 €			
Assemblée générale	2 209 €	3 600 €	Assemblée générale	1 160 €	1 200 €
Frais CA	216 €	1 000 €			
Animations en région	1 251 €	1 500 €	Animations en régions	310 €	350 €
Initiatives ESS	-	1 000 €	Initiatives ESS	-	300 €
Visites	3 355 €	3 500 €	Visites	1 995 €	2 000 €
Voyage	3 007 €	3 000 €	Voyage	385 €	350 €
Réunion thématique	2 180 €	2 800 €	Réunion thématique	690 €	800 €
Rembt frais participants	824 €	1 000 €	Don	60 €	
Total	14 511 €	19 530 €	Total	20 525 €	21 080 €
Résultat	+ 6 014 €	+ 1 550 €			

Le projet de budget est directement lié au nombre d'adhérents qui génère les revenus (montant des cotisations et montant de la subvention du Crédit Coopératif).

Il est établi sur une hypothèse de 190 adhérents représentant environ 4 500 € de cotisations et une subvention prévisionnelle de 11 200 € (mais les informations récentes au jour de l'AG laissaient déjà envisager 202 adhérents !)

Les actions menées auprès des anciens du Crédit Coopératif adhérents Klesia Mut' et non adhérents AACC (dont il sera question plus loin) expliquent certaines nouvelles adhésions.

Ce projet de budget est marqué par :

- Une augmentation des budgets des animations en région, réunions thématiques et prise en charge partielle des déplacements.
- Le maintien de la ligne « Initiative ESS », bien que n'ayant pas été utilisée en 2025. En attente d'un projet.
- Des frais généraux qui incluent un montant destiné aux mailings en lien avec la mutuelle Klésia Mut' (Cf. point dédié).

Pour les autres rubriques, les montants sont proches de ceux budgétés et/ou réalisés en 2025.

Exercice 2025	Recettes	20 525 €
	Dépenses	14 511 €
	Excédent d'exploitation	6 014 €
Budget Exercice 2026	Recettes	21 080 €
	Dépenses	19 530 €
	Excédent d'exploitation	1 550 €

Le montant de la cotisation est fixé depuis plusieurs années à un niveau bas de 25 euros. Il est rappelé que tout adhérent peut le compléter d'un don (sans déduction fiscale). Il est proposé de le maintenir à ce niveau mais au vu de plusieurs remarques, le CA va étudier des solutions de catégories de cotisations (cotisations de soutien par exemple).

5. Focus : Adhésion de l'AACC à l'UARBP, Union des Amicales de Retraités des Banques Populaires (Sylviane Grison)

Adhésion

Le projet de budget prévoit la reconduction de l'adhésion de l'AACC à l'UARBP.

- L'UARBP adhère à l'UFRB, Union Fédérale des Retraités des Banques, qui est elle-même adhérente de la CFR, Confédération Française des Retraités ; l'AACC est ainsi en lien avec ces organismes de défense des intérêts des retraités.
- L'UARBP permet de partager des réflexions et des actions relatives à des préoccupations communes. Exemples : mutuelles, sites informatiques, relations avec les DG et DRH.
- L'UARBP favorise les échanges de participation aux activités que proposent les Amicales en régions.

Revue de l'UFRB

L'UFRB, réalise une revue, L'Ancien de la Banque, dont chaque adhérent de l'AACC qui a accepté que son adresse courriel soit transmise à l'UARBP, est destinataire. Ce support diffuse des informations largement accessibles par ailleurs.

L'AACC règle le coût de son envoi par mail : 1,76€/an/abonné. Coût 2025 : 225,28 €

Le CA a décidé de ne maintenir cet abonnement qu'aux adhérents qui en feront expressément la demande.

6. Site Internet (Patrick Falaise)

- Le site a fait l'objet d'une importante campagne de mises à jour de textes « fixes » en plus de l'introduction des informations d'actualité.

- Pour le projet de refonte, des contacts ont eu lieu avec l'Union des Amicales des Retraités des Banques Populaires (UARBP) visant à mutualiser certains besoins des différentes amicales. Claire BESSON a accepté de prendre la co-animation du groupe de travail, avec Christian BROSSIER de l'ARBPCE. Deux téléconférences se sont tenues les 28 novembre 2025 et 18 mars 2026. Une troisième est programmée le 12 mai 2026.

Il en ressort qu'il n'est pas envisageable d'attendre un outil commun à toutes les Amicales, l'UARBP s'orientant prioritairement vers la conception d'un site pour ses propres besoins. En revanche toutes les amicales sont preneuses d'échanges en matière de sécurité et de communication en site public et privé.

Ces échanges ont permis de valider le choix de WordPress, dont plusieurs amicales sont satisfaites : simplicité d'utilisation, facilité de mise à jour par plusieurs intervenants, facilité d'insertion et d'utilisation des formulaires, possibilité d'envoyer des mails en masse aux adhérents qui sont bien gérés par notre hébergeur OVH. En revanche toutes les Amicales sont confrontées au problème de trouver des retraités pour faire vivre ces outils au quotidien.

Le projet de migration du site sous WordPress va donc être relancé, avec recours à des outils permettant le transfert des informations.

Contact est établi avec l'Amicale des Retraités de la Banque Populaire Val de France (ARBPVF) - Section de Tours, qui est dans la même situation.

7. KLESIA Mut' (Laurence Roquencourt)

Laurence Roquencourt est identifiée comme la correspondante Klesia Mut'.

Elle rappelle que, depuis 2017, et le désengagement du Crédit Coopératif, l'AACC est le seul signataire du contrat Klésia Mut' (ex-UMC) pour les anciens du Groupe Crédit Coopératif, et qu'en conséquence depuis cette date nul ne devrait y accéder hors les adhérents de l'AACC.

Ce contrat s'adresse aux :

- salariés du Groupe (et leurs ayant droit) partis à la retraite avant 2018 et ayant adhéré lors de leur départ à l'UMC devenue Klésia Mut'.
- adhérents de l'AACC ayant choisi d'adhérer au contrat Klésia Mut' / AACC

Depuis 2017, l'AACC assure :

- La renégociation périodique des tarifs et des garanties avec Klésia Mut', sur la base des résultats financiers de chacune des options proposées.
- Une veille sur les évolutions réglementaires impactant la tarification.
- Une analyse de la concurrence, dans l'objectif constant de défendre au mieux les intérêts des « anciens ».

L'évolution du nombre des adhérents à ce régime et celle de leur moyenne d'âge, constituent deux forts points de vigilance.

	2024	2025
Nombre d'adhérents	496	492
Dont nombre adhérent AACC	NC	151
Nombre d'assurés « conjoints »	138	138
Age moyen adhérents Mutuelle	74,6 ans	75,52 ans
Nombre d'adhérents par régime		
Base :	324	Option 1 : 118
		Option 2 : 48

Année	Nb adhérents
2007	279
2008	347
2009	334
2010	368
2011	409
2012	402
2013	417
2014	479
2015	502
2016	512
2017 à 2020	NC
2021	524
2022	538
2023	521
2024	496
2025	492

Évolution de 2022 à 2025
- 8,78%

a) Rappel des caractéristiques du contrat Klésia Mut' / AACC, un contrat avec des garanties robustes !

- Un régime de base de très bon niveau
- Au regard des garanties, le différentiel de cotisations entre l'Option 1 et l'Option 2 est faible
- Pas de palier de tarification lié à l'âge de la personne

b) Situation en 2025

- Le régime de base et l'Option 1 sont à l'équilibre ou faible déséquilibre (102 % pour la Base et 88,8 % pour l'Option 1). Projections 2026 : évolutions de +7 %.
- L'Option 2 est en fort déséquilibre (136 % en 2025 et 144 % en prévisionnel 2026)

c) Objectifs

- freiner la hausse de l'âge moyen des adhérents.
- susciter l'envie d'adhérer chez les « nouveaux » anciens (communication en amont) ;
- rester compétitifs par rapport aux offres du marché à garanties équivalentes
- poursuivre les échanges réguliers avec Klésia Mut'

d) Les tarifs

Après un rappel de l'historique de l'évolution des cotisations (cf. le PpowerPoint), il est rappelé que les cotisations ont augmenté au 1er janvier 2026, pour la première fois de façon différenciée suivant les options (+9 %, +10 % et +17 %). Ces augmentations sont liées :

- à des éléments communs à l'ensemble des mutuelles (désengagement de la Sécurité Sociale, taxe sur les mutuelles, etc.),
- et aux données financières propres à notre contrat.

Tout cela a été communiqué aux adhérents en décembre 2025.

e) Plan d'action commencé et à poursuivre

Un important travail a déjà été fait :

- Avec les anciens du Groupe Crédit Coopératif :

- Un mailing a été adressé aux adhérents UMC ante 2018
- Un mailing a été adressé aux adhérents à la mutuelle post 2018 / non adhérents AACC
- La note « Klésia Mut » adressée aux futurs retraités par la DRH a été mise à jour
- Le mail AACC adressé aux futurs retraités, pour la partie mutuelle a été mis à jour
- Les informations relatives au contrat ont été mises à jour dans le site public de l'AACC ainsi que dans l'Espace adhérents
- Une information par mail aux adhérents concernant le contrat a été réalisée, à poursuivre.

- Avec Klésia Mut' :

- Laurence Roquencourt a accès au site Klésia Mut' en tant que référente AACC sur le contrat.
- Cadrage du process d'adhésion avec Klésia Mut', à travailler.
- Suivi rapproché du contrat avec Klésia Mut (RV le 26 mai 2026).
- Organisation d'une présentation aux adhérents par Klésia Mut' des dépenses de santé (cadre réglementaire, évolution) et de notre contrat (garanties, remboursements, gestions administrative). Questions / Réponses. A planifier en septembre/octobre 2026.

8. Composition du Conseil d'administration

Les mandats de trois administrateurs se terminent : Evelyne Carré, Jean Frébourg, Liliane Hernandez. Evelyne Carré et Jean Frébourg souhaitent le renouvellement de leur mandat.

Liliane Hernandez ne le souhaitant pas, la présidente la remercie vivement de son action au sein du Conseil.

Le Conseil a reçu 5 candidatures nouvelles : Sylvie CAPON, Serge DESMYTER, Pascal HUCHET, François LETT, Michel VLAHOVITCH. Chaque nouveau candidat se présente.

La présidente rappelle que les statuts autorisent jusqu'à 24 administrateurs, ce qui est trop, mais cette latitude permet d'accueillir tous ces candidats, aux parcours très complémentaires, pour augmenter les forces vives.

9. Vote des Résolutions

Résolution n°1 : approbation du rapport moral : unanimité.

Résolution n°2 : approbation du rapport financier et des comptes au 31/12/2025, quitus aux trésoriers : unanimité.

Résolution n°3 : constatation du nombre d'adhérents cotisants au 31/12/2025 : 190 membres : unanimité

Résolution n°4 : imputation du résultat bénéficiaire de 6 014,15 € pour 4 000 € au « Fonds évènementiel » et pour 2 014,15 € au Report à nouveau : unanimité.

Résolution n°5 : maintien de la cotisation 2026 à 25 € : unanimité moins une voix contre.

Résolution n°6 : l'assemblée générale approuve le projet de budget 2026 : unanimité.

Résolution n°7 : l'assemblée générale renouvelle le mandat d'Évelyne CARRÉ au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028 : unanimité.

Résolution n°8 : l'assemblée générale renouvelle le mandat de Jean FRÉBOURG au Conseil d'administration, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028 : unanimité.

Résolution n°9 : l'assemblée générale élit au Conseil d'administration Sylvie CAPON pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028 : unanimité.

Résolution n°10 : l'assemblée générale élit au Conseil d'administration Serge DESMYTER pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028 : unanimité.

Résolution n°11 : l'assemblée générale élit au Conseil d'administration Pascal HUCHET pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028 : unanimité.

Résolution n°12 : l'assemblée générale élit au Conseil d'administration François LETT pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028 : unanimité.

Résolution n°13 : l'assemblée générale élit au Conseil d'administration Michel VLAHOVITCH pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2029 statuant sur les comptes de l'exercice 2028 : unanimité

Intervention de Pascal Pouyet, DG du Crédit Coopératif

Après avoir exprimé son plaisir à rencontrer chaque année les « anciens », Pascal Pouyet a présenté la situation du Groupe. Il estime que l'environnement actuel est beaucoup plus favorable qu'il n'a été.

Avec un PNB à 405 millions €, le résultat s'établit à 56,6 millions, permettant cette année un intéressant partage de la valeur avec les salariés. Le ratio de solvabilité est à 16,65 %. Le premier trimestre s'inscrit dans la prolongation de 2025, avec un coût du risque limité.

Le Crédit Coopératif renoue avec la profitabilité. Il s'est dégagé d'engagements à l'international menés par des filiales ; le secteur du BTP est porteur ; le niveau des financements, des commissions, et de l'activité en général, est plutôt bon ; BPCE a remonté 10 millions de dividendes ; la Banque privée à Impact (5 personnes) pour les particuliers proches des personnes morales se développe ; les financements EnR (énergies renouvelables) se maintiennent ; des financements sont réalisés en partage avec des partenaires tels que Banque Postale, Crédit

Mutuel ; la nouvelle proposition Anytime pour les structures ESS ayant besoin d'une réponse très simple, en ligne, avec une offre de moyens de paiement adaptés à leurs caractéristiques, sont autant de points forts... Évidemment l'environnement politique (international avec la guerre en Iran, ou national avec l'approche des élections) sont des questions. Il faut aussi se mettre en situation vis-à-vis de la concurrence des acteurs digitaux, et de la montée globale des technologies comme l'IA pour gagner en efficacité sans perdre en qualité.

Le plan stratégique du groupe BPCE, groupe essentiellement français bien que le 4^e groupe en Europe, entre dans sa deuxième année.

Après la phase de création (François Pérol), de restructuration (Laurent Mignon) le Groupe BPCE se consacre maintenant plus au développement. Il vient d'acquérir la banque portugaise Novo Banco. A son niveau aussi des questions d'adaptation à l'environnement se posent fortement : cryptomonnaie (les clients du CC détiennent 1,5 % des cryptomonnaies de BPCE), IA (en termes de fraude, c'est IA contre IA),

De son point de vue nous avons une force, celle d'avoir l'euro, la 3e monnaie du monde. Les bilans bancaires européens sont stabilisés depuis 2008, et les économies tiennent malgré les risques internationaux.

L'avenir dira...

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la présidente clôt l'assemblée générale.

La présidente,
Claire Besson